

CONSEIL DE QUARTIER DE CHAMPEGAUD

Compte rendu de la réunion du 25 janvier 2022

Présents :

Elus municipaux : Madame FERREIRA DE MATOS, Monsieur VIENNOIS

Membre : Monsieur KHARADJI Pascal, coordinateur des conseils de quartier

Elus du conseil : Mesdames GAUMARD Catherine, ANDRILLON Chantal, TESSIER-BOUCHET Nicole, ROUBINET Claudette. Messieurs LE REST Yvon, BURNET Sylvain, WIRRMANN Dominique, BODEAU Benjamin.

Excusés :

Messieurs BAILLET Thierry, GUICHARD Alain, VERNAUDON Mickael. Madame GUILLAUD-DURET Laurence.

Ordre du jour

- Entretien des trottoirs et vitesse excessive rue de Faulette
- Point sur l'article paru dans le journal La Montagne le 8 janvier dernier
- Problématique entrée avenue du Limousin
- EVOLIS : recensement des problèmes en vue de la réunion à venir
- Organisation de la balade urbaine
- Présentation : FIT DAYS / Journée Citoyenne / Quartiers d'été
- Questions diverses
- Préparation prochain Ordre du Jour

Nouveau membre du bureau

Nous souhaitons la bienvenue à Benjamin BODEAU, nouvel arrivant dans le quartier de Champegaud, qui a bien voulu se porter volontaire pour intégrer notre bureau.

Point sur l'article paru dans le journal La Montagne le 8 janvier dernier

Monsieur VIENNOIS, premier adjoint, nous fait un exposé sur les travaux réalisés rue de Faulette qui ont fait l'objet d'un article paru dans La MONTAGNE.

L'arbre coupé était malade, les places gazonnées ont été bitumées car elles n'absorbaient plus les eaux de ruissellement, le croisement a fait l'objet de travaux pour que le sens unique de la rue soit bien respecté.

Les participants ont fait remarquer que cela faisait beaucoup de travaux pour simplement empêcher un ou plusieurs individus de prendre le sens unique à contre sens. A la question de faire intervenir le service de tranquillité publique, il a été répondu que ce n'était pas du ressort de la municipalité mais celui de la police nationale.

Au moment où l'article est paru, le conseil de quartier n'était pas encore opérationnel. C'est dommage car il aurait été utile de donner un avis impartial sur l'utilité des travaux, et le bien fondé de certaines décisions

Entretien des trottoirs et vitesse excessive rue de Faulette

Dans une partie de la rue Faulette (dans la zone des numéros 20 à 30 en particulier), les trottoirs sont en très mauvais état, avec de gros nids de poule.

Madame FERREIRA nous fait remarquer que les travaux de voirie vont faire l'objet 'un plan pluriannuel d'investissement.

Les membres du bureau demandent à ce qu'une personne des services techniques de la ville vienne évaluer les travaux à réaliser, à minima pour boucher les nids de poule. Par la même occasion d'étudier la possibilité de mise en place d'un dos d'âne à l'entrée de la rue pour réduire la vitesse dans cette partie de la rue habituellement très calme, mais pas pour tout le monde.

A noter que dans le bas de la rue Champegaud, les trottoirs sont également en mauvais état.

Problématique entrée avenue du Limousin

Monsieur VERNAUDON a demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour en raison de la vitesse excessive de certains véhicules au niveau du passage piéton à la sortie de Guéret Avenue du Limousin après le magasin BUT, au niveau de Pisserate haut et bas. Comme d'habitude les avis sont partagés, une personne habitant tout près de là ne trouvant aucune difficulté.

Monsieur LE REST fait remarquer qu'il est difficile à cet endroit de respecter le 50 km/h :

- Dans le sens de la sortie parce qu'on est sur une ligne droite où la vitesse de la voiture a tendance à augmenter, même sans appuyer sur l'accélérateur.
- Dans le sens de l'entrée dans Guéret, car lorsque l'on aperçoit le panneau « Guéret » on est à peine à 200 m du panneau, et le passage piétons se trouve à tout juste 100m plus loin.

EVOLIS : recensement des problèmes en vue de la réunion à venir

Pour des raisons de manque total ou partiel d'informations de la part d'EVOLIS, (changement des poubelles, modification de la fréquence de ramassage, incidence sur les coûts à venir...), le bureau avait demandé à ce que le point de l'enlèvement des déchets soit mis à l'ordre du jour, avec la présence d'un représentant d'EVOLIS.

Ce sujet intéressant l'ensemble des quartiers, la municipalité a souhaité que cette réunion se fasse en présence de l'ensemble des délégués de quartier, à une date qui n'est pas encore fixée.

Il nous est demandé, pour préparer cette réunion d'adresser la liste des points que nous souhaitons voir traités, ce que le bureau va faire très prochainement.

Toujours sur ce même point, les conseillers demandent s'il serait possible d'organiser une collecte d'encombrants au moins 2 fois/ans mais aussi de faire mettre des bacs à côté des containers à verre afin que les guérétois puissent y vider le fond de leur sac car actuellement cela est fait sur le trottoir.

Organisation de la balade urbaine

Le quartier de Champegaud est très vaste, aussi la balade urbaine va se dérouler en plusieurs étapes.

Pour commencer nous visiterons la partie la plus proche du cœur de ville. Nous en profiterons pour faire le point sur la rue de Faulette. Rendez-vous est donc pris pour les membres du bureau le **Samedi 12 février à 14 heures**, sur le parking près de la crèche rue Alfred GRAND, près de la charcuterie DUBOIS.

Pascal KHARADJI se propose de prendre un minibus pour effectuer la visite.

Présentation : FIT DAYS / Journée Citoyenne / Quartiers d'été

Madame PEREIRA présente au bureau la journée FITDAYS qui aura lieu à Guéret le **mardi 7 juin**.

La ville de Guéret a été retenue dans cette manifestation qui va se dérouler successivement dans 23 villes de France. Il va s'agir de faire participer des enfants de 5 à 12 ans à un triathlon : 10m en piscine, 1 km VTT, course.

En parallèle seront présents des ateliers sur divers thèmes.

Les parents sont eux-mêmes concernés par une épreuve de course mixte parent + enfant en fin de journée.

Les écoles ont été contactées par la DSDEN afin de présenter le projet aux classes de CM1 et CM2. La municipalité est dans l'attente de leur retour afin de pouvoir étendre le dispositif aux écoles alentours si toutefois il restait des places à pourvoir.

Questions diverses

Piscine : Madame FERREIRA nous informe que le toit de la piscine devrait être réparé, et la piscine ouverte en septembre 2022 ;

Place Bonnyaud : bien que ne faisant pas partie du quartier du Centre-Ville, le bureau en général déplore le mobilier « rustique » installé en début d'été, qui est dans un état déplorable en ce moment et qui serait à retirer en dehors de la période estivale. L'idée d'installer des sièges pour s'asseoir sur la place est une bonne idée, mais les éléments actuels enlaidissent plutôt la place, qui est aussi le cœur de la ville, et l'image qu'en retiennent les gens de passage. Les poubelles semi enterrées gâchent la vue sur la fontaine des trois grâces, et apportent des odeurs nauséabondes, sans compter les dépôts sauvages près de celles-ci.

Déplacement à Courtille : lors de la période estivale il existe des navettes pour se rendre au plan d'eau de Courtille. Il serait utile de le faire savoir plus largement si elles sont maintenues.

Missions possibles d'action quartier : Journée citoyenne, Quartiers d'été, fête des voisins le vendredi 20 mai, fête de la musique le mardi 21 juin.

Troc des plantes : manifestation d'échange de plantes, de conseils divers par des professionnels, etc... ; du ressort de « actions quartiers ». Mais doit avoir lieu avant avril pour présenter un intérêt.

Prochaine réunion le mardi 29 mars 18h salle de la sénatorerie. A l'ordre du jour :

- Retour sur ballade urbaine
- Synthèse des points à aborder avec EVOLIS
- Retour sur les travaux dans le quartier
- Utilisation de la fiche de signalement

Le président
Yvon LE REST